

# CALENDRIER DE COLLECTE 2019

## SAINT-ANTOINE-DE-TILLY



**GAUDREAU**  
gaudreauenvironnement.com

### DÉCHETS VOLUMINEUX

#### **Matières acceptées**

Tout ce qui meuble une résidence, mais qui ne peut être mis dans le bac roulant.

#### **Exemples :**

- Fauteuils et matelas, tapis et couvre-planchers (roulés)
- Piscines hors terre, accessoires et pompes

- Réservoirs vides et non contaminés d'un maximum de 1 100 litres (250 gallons)
- Branches d'arbres de moins de 1 mètre (3 pieds) de long, attachées en paquets de 60 cm (2 pieds) de diamètre. Maximum de 3 paquets par collecte
- Souffleuses, tondeuses et taille-bordures (sans moteur)
- Cuisinières, laveuses, sècheuses et lave-vaisselles
- Toilettes et éviers
- Bains et douches

#### **Matières refusées**

Les matières suivantes sont interdites lors de la collecte des déchets volumineux :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Climatiseurs et déshumidificateurs
- Thermopompes de piscine
- **Rebuts de construction** (bois, briques, bardeaux d'asphalte, etc.)
- Peinture
- Pneus

#### **CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES**

L'utilisation des bacs roulants est préférable. Toutefois, si votre municipalité n'a pas de règlement en ce sens, vous pouvez déposer vos déchets dans des contenants (40 à 100 litres) munis de poignées et d'un couvercle. En saison hivernale, seuls les **bacs avec un couvercle** sont collectés. Vous pouvez également utiliser des sacs verts ou noirs.

#### **DISPOSITION DU BAC**

**Astuce :** Placez vos bacs près de la rue la veille.

#### **RÉSIDENCES SAISONNIÈRES**

La collecte pour les résidences saisonnières (chalets) s'effectue entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre 2019.



Liste complète des matières acceptées et points de dépôt : [onenprendsoin.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://onenprendsoin.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

#### **RÉCUPÉRATION DE LA PEINTURE**

Les contenants de peinture, vernis et teinture, peuvent être rapportés gratuitement chez tous les détaillants de peinture. Les contenants vides peuvent être mis dans le bac de récupération s'ils sont ouverts et secs.

#### **RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS D'HUILE**

Les contenants d'huile usagée peuvent être déposés dans le bac de récupération s'ils sont égouttés et fermés par un bouchon.

# GAUDREAU

## LES ENVIRO-MAÎTRES

**NOUS SOMMES CRÉATIFS  
NOUS SOMMES ENGAGÉS  
NOUS SOMMES DES PIONNIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

▲ collecte reportée le 5 janvier

Février						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des déchets solides
- Collecte des déchets volumineux
- Exception

## MATIÈRES RECYCLABLES



### Matières acceptées

#### Papier et carton

- Tout article de papier et de carton propre
- Contenants de crème, lait et jus (Tetra Pak)

#### Plastiques

- Contenants et bouteilles non souillés, avec bouchon vissé, portant le symbole ♻️
- Contenants de yogourt rincés (sans couvercle métallique)
- Contenants alimentaires en styromousse non souillés portant le symbole ♻️ (verres à café, barquettes de viande, assiettes et ustensiles de plastique)
- Pellicules extensibles (de type Saran Wrap<sup>MC</sup>)
- Sacs de plastique propres (à l'exception des sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI)
- Contenants d'huile usagée vides (avec bouchon)

#### Métaux

- Boîtes de conserve rincées avec couvercle inséré à l'intérieur
- Canettes d'aluminium consignées
- Assiettes et papier d'aluminium non souillés
- Contenants de peinture vides, secs et sans couvercle
- Lumières de Noël
- Fils de rallonge électrique

#### Verre

- Contenants, bouteilles et pots bien rincés

### Matières refusées

- Vêtements
- Batteries et piles
- Longs boyaux ou cordages
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Jouets
- Bonbonnes de propane
- Produits chimiques
- Produits et articles de piscine
- Seringues

N'oubliez pas de rincer vos contenants



### ATTENTION



Ne jetez jamais vos seringues dans le bac de recyclage ou à la poubelle. Mettez-les plutôt dans un contenant prévu à cet effet et rapportez celui-ci à la pharmacie.



Retirez les circulaires du publisac avant de les mettre dans le bac de recyclage.



Emballages multiples : Lorsque vous avez des contenants formés de plusieurs types de matières (boîtes de céréales, boîtes de biscuits ou emballages de boissons gazeuses), séparez chacune d'entre elles pour faciliter la tâche des trieurs.

### 3R : Réduisons, Réutilisons, Recyclons!

Il est important de réduire sa consommation et de favoriser la réutilisation.

Les sacs de plastique peuvent être placés dans un sac transparent ou séparément et ensuite être déposés dans le bac de recyclage.

## DÉCHETS



### Matières acceptées

En général, un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de compostage et qui ne peut être acheminé à un éco-centre.

- Couches
- Vaisselle cassée
- Caoutchouc
- Objets composés de multimatériaux ne pouvant être remis à des organismes.
- Disques compacts
- Ampoules régulières
- Tuyaux d'arrosage
- Sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI
- Cendres de foyer
- Emballages en styromousse souillés
- Etc.